

Décision

Générale

colonial

## Décision n° n°31 . Rappel d'ancienneté

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
27 janvier 1931

Numéro JO  
n° 410 du 31/01/1931

Date du numéro  
31 janvier 1931

### TEXTE INTÉGRAL

M. Diderrich (Arthur), adjoint principal des services civils après 2 ans, du 19 février 1928, qui réunit les conditions d'ancienneté et de séjour exigées par l'article 6, paragraphe B, de l'arrêté du 26 avril 1928, passe automatiquement à l'échelon après 4 ans, pour compter du 19 février 1930.